

Question posée par le Conseil de développement

**Intervention de Alexandre VINCENTET**

*Député du Rhône - Conseiller métropolitain Plateau-Nord-Caluire*  
*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Président,

La question orale qui nous est posée aujourd'hui a été rédigée avec une infinie diplomatie par une instance qui est d'habitude très modérée et sage. Je crains hélas que comme trop souvent, votre réponse soit abrupte et cinglante comme vous nous y avez habitué. Non, Monsieur le Président, vous n'avez pas toujours raison contre tout le monde.

Que dit le Conseil de développement ?

Il dit que cette ZFE est mal ficelée, mal expliquée, trop radicale, qu'elle ne tient pas compte de l'avis des habitants, qu'elle est pourvoyeuse d'inégalités sociales et territoriales.

Le Conseil de développement précise aussi que cette ZFE, déjà porteuse de tous ces défauts de conception, se double d'un plan de déplacement métropolitain complètement incohérent.

Le Conseil de développement n'est pourtant pas un organe d'opposition. Il est composé de représentants du monde associatif, économique, citoyen... Toutes ces personnes que vous prétendez représenter.

Lors d'une récente séance de questions aux gouvernements à l'Assemblée nationale, le Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a été sollicité par mes soins à propos de cette ZFE.

Il a été lui aussi particulièrement sévère avec la façon dont cette ZFE est imposée par la Métropole de Lyon et surtout, vis-à-vis de son caractère radical précisant qu'il allait bien au-delà de la loi et allait pénaliser grandement les habitants les plus pauvres de la Métropole.

Monsieur le Président,

Notre groupe politique est préoccupé par les émissions polluantes dont les premières victimes sont les personnes les plus démunies et les plus vulnérables. Nous comprenons parfaitement la nécessité d'agir pour des déplacements plus doux et plus fluides. Aucun d'entre nous ne souhaite participer à la pollution de l'air.

Notre conseil de la Métropole aurait pu réaliser cet objectif de réduction des émissions à travers une vaste concertation, sans faire de chasse aux pauvres, sans creuser les inégalités et faire du centre de la Métropole une citadelle inaccessible.

Au Ministre, je parlais récemment d'une ZFE qui était un outil de ségrégation et d'assignation à résidence des populations les plus pauvres à cause d'une écologie punitive. Cette question orale ne dit pas autre chose, en des termes sans doute plus politiquement corrects, mais j'ai l'impression que quel que soit le terme employé, vous êtes absolument incapable de comprendre cela.

Et pourtant, plusieurs groupes politiques de cette assemblée partagent notre point de vue.

Pourtant, le Ministre de la transition énergétique dont le Gouvernement fut à l'origine de cette loi sur les ZFE partage ce point de vue.

Pourtant, le conseil de développement de la Métropole de Lyon, composé des forces vives de nos territoires partage ce point de vue.

Combien de temps allez-vous rester sourd à ces remarques de bons sens ? Notre groupe politique souscrit évidemment à cette question orale qui sonne davantage comme un argumentaire précis et documenté sur vos errements.

Il est encore temps de réagir et d'ôter les œillères idéologiques qui vont paralyser durablement le développement de notre Métropole. Bien évidemment, si vous décidiez à agir en ce sens, notre groupe politique, qui représente les territoires de la Métropole dans toute leur diversité serait le premier à vous y aider.